Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

SLOW

AIDES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS EN SANTE

SITE NON LABELLISE PAR L'ARS

COMMUNE -	MONTANT	DÉPENSE	SUBVENTION
OPÉRATION	TRAVAUX € HT	SUBVENTIONNABLE	DÉPARTEMENTALE
VILLEBRUMIER	222 100 €	100 000 €	100 000 x 24 % =
Extension d'un cabinet			
médical.			<u>24 000 €</u>
MCSP/00004601			

TOTAL.....: 24 000 €

Le Président

Michel WEILL